

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: S.I. Résidence En Marin A. en liquidation, Lausanne*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 30.09.2002*
4. *Echéance de préavis des créances: 12.12.2002*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Gaston Chevalley, liquidateur, chemin de la Vulliette 9, 1000 Lausanne*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'article 745 al. 3 C.O.*

Etude Jean Bucher & Vincent Henriod, notaires  
1005 Lausanne

(00710146)